

DISCOURS, MESSAGES ET ENTRETIENS 1985



**de Son Excellence
le Général-Major HABYARIMANA Juvénal
Président de la République Rwandaise
et Président-Fondateur du Mouvement
Révolutionnaire National pour
le Développement.**

DISCOURS D'OUVERTURE DU VÈME CONGRES NATIONAL ORDINAIRE DU MOUVEMENT REVOLUTIONNAIRE NATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT.

(20 Décembre 1985)

Militantes,

Militants,

Sympathisantes,

Sympathisants, du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement,

Distingués Invités,

Nous voici de nouveau réunis pour évaluer le chemin parcouru depuis notre dernier Congrès de Juin 1983 et jeter les bases nouvelles à l'action qui guidera nos pas durant l'échéance prochaine.

En ce jour mémorable, je suis heureux de m'acquitter d'un agréable devoir, celui de saluer chaleureusement, parmi nous, la présence des distingués Délégués venus des différents horizons africains, nous apporter le message d'amitié et de fraternité des Partis et Pays amis avec lesquels le M.R.N.D. et le Rwanda partagent les mêmes aspirations.

En votre nom, Militantes et Militants congressistes et au nom de tout le peuple rwandais, je souhaite à nos chers invités, une chaleureuse bienvenue dans notre Pays.

Distingués Délégués,

Votre présence est un témoignage éloquent de l'excellence des relations existant entre le Rwanda et vos Pays. Aussi, les Militantes et Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement vous traduisent, à travers ma voix, le bonheur et la joie que nous ressentons aujourd'hui de vous avoir parmi nous.

Le témoignage de sympathie et d'amitié que vous nous apportez s'ajoute à l'appui dont notre Mouvement a toujours bénéficié auprès des Formations Politiques que vous représentez à ce Congrès.

La République Rwandaise a, quant à elle, chaque fois trouvé en vos Pays respectifs, un soutien appréciable, fruit d'une amitié profonde et d'une solidarité toujours agissante qui caractérisent nos relations.

Je vous prie donc, distingués invités, de traduire aux peuples amis et frères qui se sont joints à nous par votre présence ici, nos sentiments réciproques d'amitié et de fraternité.

Je saisirai également cette opportunité pour adresser mes vifs remerciements aux Distingués Représentants du Corps Diplomatique venus aujourd'hui partager notre joie avec la même disponibilité sur laquelle, nous avons par ailleurs, toujours compté.

J'adresse en outre aux envoyés spéciaux de la Presse Internationale qui ont répondu nombreux à notre Invitation, mes vœux de chaleureuse bienvenue au Pays des Mille Collines dont ils ne manqueront pas, j'en suis convaincu, de saisir et de traduire les réalités profondes ainsi que les aspirations quotidiennes du peuple rwandais heureux, tout comme moi, de les accueillir.

Je demande enfin à tous les Militantes et Militants du M.R.N.D. de rendre votre séjour dans notre Pays, le plus agréable possible, en supplément à la modicité des moyens mis à votre disposition par la chaleur de l'amitié et de l'hospitalité du peuple Rwandais.

Militantes, Militants Congressistes,

A travers vous, dignes représentants du Peuple Rwandais, j'adresse à tous les Militantes et Militants du

M.R.N.D., et à tous nos sympathisants le salut de la Paix et de l'Unité, les deux pierres angulaires de notre Mouvement.

Notre salutation, devenue vôtre, par votre propre adhésion, doit être toujours notre arme. Avec elle rien ne peut ébranler notre société. Que cette salutation, dépassant la simple expression verbale, devienne pour nous un mode de comportement qui nous anime sans cesse dans notre lutte pour l'amélioration de la qualité de notre vie, la lutte pour notre développement.

A cette heureuse occasion, je vous adresse un salut fraternel, distingués délégués venus de tous les coins du pays pour participer à cette cinquième réunion ordinaire du Congrès du M.R.N.D.

C'est, en effet, la cinquième fois que, conformément à l'article 18 des Statuts de notre Mouvement, nous nous rencontrons, pour évaluer ensemble notre action, afin de mener une réflexion commune, pour nous réjouir du pas franchi et dégager de nouvelles résolutions destinées à mieux asseoir nos orientations politiques.

Le Cinquième Congrès Ordinaire du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement tient ses assises à une période particulièrement significative pour tous les Militantes et Militants du M.R.N.D. Nous venons de célébrer la première décennie de notre Mouvement. Les résultats auxquels, ensemble, nous avons abouti, ont été jugés très encourageants, grâce à la détermination de chacun et de tous à bâtir notre Patrie. Le Mouvement nous exhorte à œuvrer dans la paix, en conjuguant nos efforts pour le développement de chaque membre de notre société.

Notre cinquième rencontre coïncide donc avec la fin de la première décennie de notre Mouvement. Ces dix ans, comme déjà décrit dans l'ouvrage commémorant le

dixième anniversaire du M.R.N.D., ont été pour nous tous très fructueux, même si nous n'avons pas atteint tous les objectifs que nous nous étions tracés. Je ne reviendrai pas sur les détails de ce bilan des dix ans du M.R.N.D.. Je me réjouis cependant, à nouveau des acquis, combien nombreux, qui nous ont valu l'estime de nos amis étrangers qui n'ont cessé d'apporter leur appui à notre action.

Merci, à vous tous, Rwandaises et Rwandais, qui avez adhéré sans réserve aux idéaux de notre Mouvement. Merci à vous qui les avez mis en pratique et les avez inculqués aux générations montantes. Vous avez compris que le développement du Rwanda est l'affaire de chacun de nous. Merci à vous tous, Militantes, Militants qui m'avez aidé à porter chaque jour le poids des charges lourdes, mais combien exaltantes que vous m'avez confiées. Réjouissez-vous tous des résultats de ces dix ans passés dans la Paix, dans l'Unité.

L'année 1985 qui touche à sa fin, a été très riche en événements et actions politiques. Il vous souviendra, en effet, qu'au début de cette année, nous avons procédé à de nouvelles élections de nos responsables au niveau des secteurs. Au mois de Septembre dernier, nous avons élu les membres des Comités de Cellules, les membres des comités communaux et les membres des comités préfectoraux. Des élections ont eu lieu également dans des cellules spécialisées : Entreprises Publiques et Privées, Etablissements des écoles secondaires et supérieures. Le sérieux de ces élections a prouvé, une fois de plus, que le peuple rwandais a développé son sens d'exercer la démocratie, qu'il est mûr et responsable de ses actes, et qu'il est décidé à réaliser de nouveaux pas dans le progrès. Nous avons prouvé que nous sommes acquis au principe de la démocratie-responsable. Nous avons porté notre choix sur de véritables responsables, patriotes qui, banissant l'esprit d'égoïsme, sont avant tout dévoués au progrès de la société. Les résultats de ces élections nous auront également prouvé qu'il nous est permis de nous réjouir particulièrement des

progrès atteints par la femme rwandaise. Elle gagne de plus en plus de places dans nos organes politiques.

Cette année nous laisse donc beaucoup de joie pour toutes ces réalisations importantes qui nous aideront à continuer notre lutte sous notre triple devise de Paix, d'Unité et de Développement.

Militantes, Militants,

Une rencontre comme celle qui nous réunit aujourd'hui ne constitue pas un simple rite. Le Congrès National est un des organes centraux du M.R.N.D., habilité à examiner toute question nationale afin de lui trouver une solution qui convient et de dégager des résolutions que tous les autres organes aussi bien politiques qu'administratifs sont appelés à mettre en pratique. Je n'ignore pas que vous tous, anciens et nouveaux, connaissez le rôle de cet important organe qu'est le Congrès National. J'espère donc que les présentes assises nous permettront un échange de points de vue fructueux, dans un climat de franchise, et que les conclusions qui seront tirées seront aptes à nous faire franchir de nombreux pas dans la période de deux ans et demi qui nous conduiront vers le prochain Congrès National.

Militantes,
Militants,

Aujourd'hui, je n'ai pas l'intention de vous redire les hauts faits du M.R.N.D. au cours de sa première décennie. Mon Discours du 5 Juillet dernier ainsi que l'ouvrage du Comité Central du M.R.N.D. consacré au dixième anniversaire de notre Mouvement vous en auront dit assez. J'espère que ce bilan aura suscité de fructueuses réflexions. Je ne vous ferai pas non plus le bilan de ces deux ans et demi qui nous séparent du IVème Congrès National Ordinaire, tenu en Juin 1983. Le rapport du Comité Central vous a préparé tous les détails. Je voudrais simplement qu'au début

de ces assises, votre attention soit fixée sur certains principes importants contenus dans la politique qui guide tous nos secteurs d'activités. Afin que ces réflexions préliminaires soient pour nous tous, une référence, pour que nos délibérations soient efficaces, pour que nos résolutions soient claires, réalisables,现实的 et orientées vers nos priorités, de façon à mieux permettre au prochain Congrès d'en évaluer l'impact.

Militantes,
Militants,

La paix est le pilier de notre développement. Cette paix, je n'ai cessé de la soutenir. Vous vous l'êtes vous-mêmes donnée mutuellement et l'avez gardée jalousement. Qu'elle soit toujours le motif de nos actions.

Sans la paix, point de moissons. Sans la paix, point de richesses. Depuis 1973, je n'ai cessé de rappeler au Peuple Rwandais que la paix est source de tout développement. Avoir la paix c'est disposer de suffisamment de moyens de subsistance, c'est avoir un logement décent, c'est être vêtu convenablement et proprement, bref, c'est vivre aisément dans une communauté en progrès. La paix est la principale richesse de chaque rwandais.

Le thermomètre de la paix, c'est la justice sociale. C'est dans ce cadre que le M.R.N.D., affirme dans son Manifeste, qu'il «est convaincu qu'une justice exercée par des hommes intègres est une des conditions indispensables au progrès démocratique de la société humaine». Cette justice a pour rôle de régler dans l'équité les différends entre les citoyens. Nous avons demandé aux magistrats d'être intègres. Nous avons demandé à ceux qui sont chargés d'exécuter les jugements de remplir leurs missions sans retards ni atermoiements. Depuis le IVème Congrès National Ordinaire du M.R.N.D., les Ministres concernés par ces problèmes ont insufflé un vent nouveau. Ils ont rappelé à tous les responsables de la justice de bien remplir leur

devoir. Ils ont été entendus. Espérons que leur dynamisme se poursuivra, afin que la justice soit saine dans notre Pays, afin que le peuple rwandais ait pleine confiance dans nos juges. Afin aussi que la population ne perde pas son temps dans des procès interminables. Que des innocents ne souffrent plus de délits qu'ils n'ont point commis. Que ceux qui sont libérés se comportent en bons citoyens et ne poursuivent pas leurs voisins qui auraient été à la source de leur détention.

Et le 5 juillet dernier, j'ai fait appel à votre bonne volonté pour combattre cette pratique-ivraie dans le champ de blé de quelques responsables et autres agents, qui pour répondre aux demandes leur adressées, calculent d'abord et attendent quelques avantages opportunistes. Le Rwanda ne peut être un Etat de droit, Militantes, Militants, si, pour obtenir un service, pourtant dû, si pour obtenir une réponse à un problème posé en bonne règle, si pour être engagé à tel poste, malgré que l'on se soit conformé aux procédures établies, il faille faire intervenir une tierce personne, on se livre à quelques comportements vénaux.

J'ai déjà condamné ces pratiques et nous devons les réprimer. Aidez-moi à les réprimer. Poursuivez, je vous y exhorte, tous ceux qui attendent des avantages pour rendre un service pour lequel ils sont rémunérés. Poursuivez davantage ceux qui cherchent à corrompre notre société en cédant de tels avantages indus. Mon ambition, dois-je le répéter, est de faire de ce pays un véritable Etat de droit. Mon souci est de promouvoir une justice au service de chacun d'entre nous, pour que chacun d'entre nous puisse vivre en paix, puisse jouir de toutes les garanties concernant ses droits.

Militantes,
Militants,

Le second pilier de notre développement est l'unité entre les citoyens, notre cohésion, notre franche fraternité,

dans la diversité. Tous, petits ou grands, riches ou pauvres, tous nous appartenons à une même nation.

Nous sommes certes nés de différentes familles, nous provenons de diverses régions du Pays, mais nous appartenons tous à une seule patrie : Notre Cher Rwanda. Comment ne serions-nous pas unis, nous qui bénéficions d'un patrimoine culturel commun, nous qui adhérons aux mêmes principes de notre M.R.N.D. qui a banni toute discrimination de sexes, de religion, d'ethnie, d'origine, de profession ou de conditions sociales ?

Le développement tant souhaité ne s'exprime pas uniquement en termes économiques, il embrasse notre vie sociale, notre degré de connaissances, notre degré de nous procurer les biens dont nous avons besoin, notre capacité de nous inspirer de nos valeurs culturelles. Un développement authentique résultant du progrès individuel de chaque rwandais. C'est l'occasion de louer tous ceux qui se dévouent au développement intégral du rwandais : nationaux et étrangers, épargnés à travers les mille collines du Rwanda, pour leur zèle inlassable au profit des plus démunis.

Mes remerciements à tous ceux qui s'adonnent aux œuvres de développement, sans être accaparés par leur gain propre, mais qui se consacrent avec courage et dévouement d'abord au progrès de la collectivité. Tous ceux-là sont dignes d'éloges et doivent servir d'exemples aux autres. Comme nous condamnons tous ceux qui cultivent l'esprit de parasite et de paresse.

Militantes et Militants,

La Commune est la base de notre développement. Et la Commune n'est point ce bâtiment administratif, ni la personne qui y exerce son autorité. La Commune, base de développement, est cette entité administrative, jouissant de son autonomie, l'ensemble des administrés mobilisés pour constituer le moteur du développement national. C'est dire

que les autorités communales doivent être avant tout des animateurs du développement. Si chaque Commune est déterminée à réaliser son progrès, le Pays ne pourra que bénéficier de ce mouvement d'ensemble. Je demande encore une fois aux autorités communales, en collaboration avec les organes de base du M.R.N.D., notamment la Cellule, de sensibiliser davantage la population pour son propre développement. Je l'ai dit et je le répète, le développement ne peut venir que des efforts intellectuels et physiques de toutes les forces vives de notre peuple. Le développement repose sur la volonté du peuple.

Ainsi, la Cellule, le secteur, doivent être structurés de façon qu'ils aident la Commune à devenir réellement la base du développement. La Cellule composée de citoyens, souvent voisins, unis par des affinités multiples, par des rencontres fréquentes, est l'organe par excellence de rassemblement et de mise en commun des idées et des forces aptes à accélérer notre développement. Pourvu qu'elle soit mue par un noyau d'hommes intègres, loyaux et dévoués. Nous espérons que les élections du 1er Septembre dernier auront opéré le renouveau nécessaire. Ainsi dans les cinq ans qui viennent, la Cellule prouvera son rôle dynamique dans le développement de la Commune. C'est pourquoi nous pensons que chaque membre du Comité de Cellule doit avoir des attributions propres, aptes à le valoriser par son action concrète au sein de la communauté.

Militantes,

Militants,

Le IVème Congrès National Ordinaire du M.R.N.D. a pris la résolution d'octroyer chaque année une prime d'encouragement aux membres des Comités de Cellules ordinaires. Cette résolution a été exécutée dès 1984. Dans ses instructions d'exécution, le Comité Central a précisé que cette prime ne peut être prise pour un salaire et que, par conséquent, elle ne peut être automatiquement attribuée. Aussi, tout bénéficiaire doit-il d'abord obtenir une côte

d'appréciation de ses mérites pour recevoir une prime correspondante.

L'octroi de cette prime a en 1984, causé quelques difficultés qui ont été surmontées, même si nous avons enregistré quelques mécontentements dus à des côtes jugées injustes. Les bénéficiaires des primes préfèrent, cela s'entend, la totalité de leurs primes quelque soit le rendement obtenu. La population pensant quant à elle, qu'il faut dynamiser le noyau de la Cellule et notamment en excluant tous ceux qui sont côtés «médiocres». A cette question, le présent Congrès devra fournir une réponse.

Je demande aux Conseillers des Secteurs et aux Responsables des Communes d'éviter toute côte de complaisance - Le M.R.I.N.D. ne peut être fort, ni porter des fruits si ses racines sont minées et affaiblies.

La Cellule doit donc se valoriser davantage en remplissant son rôle d'animateur du progrès. La Cellule doit assurer la paix entre ses membres. La Cellule doit servir de levain du développement.

Si j'ai insisté sur le rôle de la Cellule et de son Comité, c'est que je suis persuadé que seul leur dynamisme peut nous aider à concrétiser le principe de faire de la Commune la base du développement. Je demande donc aux organes habilités de poursuivre la réflexion portant sur le rôle que doit jouer la cellule dans le développement de la commune ainsi que dans la politique globale de notre Mouvement.

Militantes et Militants,

Notre objectif de rapprocher l'administration des administrés n'a cessé d'être notre préoccupation. Des Sous-Préfectures ont été créées dans le Pays et ont diminué les déplacements fastidieux de la population. Bien que les infrastructures et les moyens logistiques ne soient pas encore suffisants, je sais que les responsables de ces Sous-Préfectures

font tout ce qu'ils peuvent pour remplir leur rôle d'une façon satisfaisante. Je les encourage dans ces efforts.

Certains affirment que les lois portant législation communale et préfectorale sont à revoir. Les responsables concernés s'y penchent déjà afin que notre administration puisse mieux répondre aux préoccupations de la population et que notamment la Préfecture connaisse sa personnalité juridique lui garantie par la Constitution. Nous devrions aussi faire hâter l'élaboration de la loi devant régir la Capitale.

Le principal cependant n'est pas la rénovation des textes : le plus important est le renouveau des hommes et des bonnes volontés. Je sais qu'une législation inadaptée bloque l'administration. Mais je suis loin de croire que toute notre législation est inadaptée. Ce qui est demandé plutôt aux autorités, c'est d'être convaincu de leur rôle de serviteurs de ceux qu'ils administrent, de guides honnêtes et dévoués.

Je ne peux que regretter l'insouciance de toutes ces autorités qui ne veulent point écouter les doléances de la population, qui gardent le silence devant des problèmes posés, qui cachent leur paresse sous des réponses évasives, qui cachent leur incomptérence en renvoyant, sans moindre effort de solution, toutes les questions leur soumises, aux autorités supérieures.

Je ne puis accepter l'insolence de ces autorités ou de ces agents qui, leur ayant pourtant lancé des convocations signées de leur propre main, renvoie chaque fois au lendemain l'audition des personnes convoquées, en faisant de perpétuels pélerins devant leurs bureaux de seigneurs. Pourquoi donc convoquer une personne si l'on n'est pas disponible au jour lui indiqué ? Toute autorité doit savoir que son maître c'est le peuple, c'est là l'essence même de la démocratie. Le Manifeste du M.R.N.D. en indiquant que «le pouvoir, doit être démocratique et fort», n'affir-

me-t-il pas en même temps que «le peuple doit contrôler l'Etat et l'Etat doit être guidé par les besoins réels du Peuple en adaptant constamment la politique du Mouvement à son évolution économique, sociale et culturelle».

Nos autorités administratives ont reçu notre confiance pour être les responsables politiques devenant ainsi les gardiens des idéaux de notre Mouvement. Nous leur demandons d'être la lumière de ceux qui leur ont été confiés d'être pour eux de bons guides. Qu'ils soient toujours prêts pour agir dans le sens voulu par le M.R.N.D. Qu'ils servent de modèle de paix, d'unité et de progrès. Qu'ils soient des animateurs convaincus des Travaux Communautaires de Développement - UMUGANDA -.

L'animation, je l'ai dit, ne doit pas se limiter à des chansons, à des expressions rythmiques. Les danses et les chants font certes vibrer notre cœur et notre corps et extériorisent les principes auxquels nous croyons. Mais le moment que nous consacrons à l'animation doit être une occasion pour approfondir les idéaux de ce Mouvement, s'en imprégner, voir ensemble comment les exécuter, comment toujours mieux les accomplir.

De ce côté, l'UMUGANDA nous est familier. C'est pour nous une façon que nous avons adoptée pour construire notre pays en mettant en commun nos efforts. Sa valeur nous a déjà été prouvée. Ce que je souhaite pour tous les Rwandais, c'est de prendre le temps pour réfléchir sur les bienfaits des travaux communautaires de développement. Qu'ils y mettent tout leur cœur, qu'ils se penchent sur les éventuels aspects à redresser. Je demande à nouveau que les projets à réaliser dans le cadre de ces travaux soient mieux planifiés, qu'ils suivent un ordre de priorité, en commençant par les plus urgents et selon les échéances bien déterminées. Par ailleurs, la population doit être informée à temps de tous ces projets aussi bien dans leur phase initiale que dans leur phase finale. Les structures de planification et de contrôle ont été mises en place au

niveau national et au niveau préfectoral.

Militantes,

Militants,

Je sais pertinemment qu'il y a encore certains citoyens qui ont peur de s'exprimer publiquement, et qui préfèrent le murmure. Que puis-je faire de plus pour leur montrer mon souci de suivre la politique du M.R.N.D. qui donne droit à chaque individu d'exprimer librement sa pensée, et qui demande de nous engager pour un développement national qui traduit notre volonté propre, notre génie propre, notre propre sens des responsabilités. Le Manifeste du M.R.N.D. n'affirme-t-il pas : «Les grandes libertés traditionnelles : liberté d'opinion, liberté de presse, liberté de conscience, libertés confessionnelles et leur exercice sont garantis» ? Et il ajoute : «ces libertés doivent s'exercer dans la discipline, pour renforcer l'ordre social, consolider la paix et l'unité nationale et assurer le meilleur rendement de chacun dans les activités constructives de la Nation».

J'ai essayé quant à moi de suivre ces principes. Personne n'a été poursuivi pour ses idées exprimées en réunion ou dans un organe de presse. La presse doit être pour nous une lanterne et un trait d'union entre les différentes couches de la population.

Elle ne doit point nous distraire. Elle doit servir de conseiller aux autorités de différents niveaux. Qu'elle montre sans timidité le bilan des réalisations et il y en a; qu'elle ne nous cache pas nos échecs, sans les dramatiser; qu'elle nous prévienne des dangers si elle est convaincue de les avoir découverts.

Certains ont été affligés par l'essoufflement ou l'arrêt de certaines de nos publications. Je suis de ceux-là. Mais je voudrais réaffirmer que les premiers responsables des publications sont leurs propriétaires. Aucune autorité ne peut se substituer à eux. Le M.R.N.D. lui-même ne peut

que leur assurer un climat pour un travail sain et un réel épanouissement dans une totale liberté responsable. Si l'on est fier des réussites, que l'on reconnaisse aussi les échecs.

Militantes et Militants,

Permettez-moi de spécifier à nouveau notre approche et nos instructions en ce qui concerne la politique économique.

C'est en nous fixant des objectifs clairs, à la hauteur de nos moyens, que nous serons en mesure d'assurer le bien-être de chaque enfant de notre Pays. C'est en ayant le courage d'effectuer les réformes que nous dicte l'environnement dans lequel nous évoluons, que nous maintiendrons la ligne de développement que nous nous sommes fixée.

Pour mieux répondre aux échéances qui nous attendent, mon Gouvernement a entrepris d'assainir l'appareil économique et de relancer la production. Je voudrais encore une fois vous rappeler les actions qui doivent être conduites avec doigté et célérité, pour arriver aux résultats que nous souhaitons tous.

Nos responsables des Finances et de l'Economie en sont bien au courant. Notre Code Fiscal doit être adapté aux exigences actuelles pour à la fois être un outil de justice distributive et jouer un rôle d'incitation pour notre économie. La réforme fiscale doit aller de pair avec l'amélioration des méthodes de perception.

La gestion prudente de nos maigres devises doit être renforcée par un code douanier qui répond à nos contraintes. Nous voulons assurer l'approvisionnement du Pays en biens et en services de consommation de masse et au moins maintenir notre niveau d'équipement. Nous sommes appelés à favoriser la conquête des marchés extérieurs pour le sur-

plus de notre production, sans oublier qu'un bon tarif douanier doit répondre aux attentes de notre politique de petites et moyennes entreprises.

Une bonne gestion budgétaire, concrétisant notre souci de ne pas vivre au-dessus de nos moyens, est l'élément premier pour une saine gestion de nos finances. L'austérité et la rigueur doivent guider chaque acte de gestion. Ici, j'insiste sur la bonne gestion de notre dette. Le Ministère des Finances et de l'Economie est seul gestionnaire de notre dette publique et aucun contrat ne doit plus être signé sans le visa préalable de nos responsables des finances. Sachons engager l'avenir de nos enfants en leur permettant de s'acquitter un jour du passif que nous leur aurons légué. Le Pays doit tirer profit de son endettement.

Nous devons augmenter notre capacité de diagnostic et d'analyse pour mieux répondre aux événements économiques. Pour ce faire, nous avons besoin d'une comptabilité publique tenue rigoureusement et qui nous renseigne sur la situation financière dans les délais qui nous permettent de réagir promptement dès les premiers symptômes de toute perturbation.

Le Gouvernement a entrepris de chercher les moyens de mieux programmer nos importations par une meilleure gestion. C'est une tâche prioritaire si nous voulons maintenir la gestion prudente de nos devises qui a jusqu'ici caractérisé notre politique économique. Je m'adresse particulièrement aux responsables de notre commerce pour qu'ils étudient une politique judicieuse des licences d'importation.

Je ne me lasserai pas de demander qu'on élabore une bonne politique commerciale, une politique commerciale qui réponde à nos exigences en matière de distribution équitable des biens et des services et qui favorise l'essor bien compris du commerce. Que les responsables du commerce et de la Chambre de Commerce d'Industrie du Rwanda inscrivent cet objectif dans leurs priorités. S'il est

peut-être difficile de spécialiser notre commerce, il est cependant possible de favoriser le regroupement de notre commerce par catégories de produits. Si tout cela est impossible à notre stade actuel, que le silence soit rompu pour nous fournir une étude démontrant l'impraticabilité de cette action. Je ne suis pas contre les échoppes ni les petits bazars; ils peuvent survivre à côté d'un bon commerce bien organisé. Mais quand je vois la multitude d'intermédiaires, la réunion de la fonction de grossiste, de demi-grossiste, de détaillant et même d'étagiste en un seul agent, je suis de plus en plus sûr qu'il y a quelque chose d'imparfait.

L'assainissement de l'économie est un préalable à la relance de notre appareil de production. Nous connaissons les défis que nous lance notre situation démographique. Tous ces jeunes qui nous regardent, toute cette force vive qui nous interpelle, face à notre patrimoine foncier qui se rétrécit, voilà des contraintes qui nous enjoignent d'opter pour un modèle de développement qui prend source dans notre âme culturelle, notre héritage culturel, un développement dont nous savons maîtriser les paramètres. C'est pourquoi la stratégie industrielle que les responsables de notre industrialisation sont appelés à nous présenter, ne peut être qu'endogène. Une stratégie pour un développement auto-entretenue réduira l'extraversion de notre économie. Il s'agit de réveiller le génie du peuple rwandais et de libérer les énergies par une stratégie qui intègre toutes nos forces créatrices. Cette stratégie devra éduquer le Rwandais à ne pas avoir de complexe d'infériorité pour le produit issu de sa propre technologie. L'intégration et la complémentarité des différents secteurs de notre économie seront les principes-clés de cette stratégie industrielle.

Nous ne voulons pas une politique industrielle idéaliste, qui rêve seulement de bâtir de grandes cités industrielles par le parachutage trompeur d'usines-clé en main, mais qui, au fond, viennent compromettre et anéantir nos efforts et qui nous coûtent plus qu'elles ne nous rapportent.

Favorisons l'essaimage des petites entreprises et les grandes viendront s'y greffer ou naîtront de ces petites unités industrielles. Que ceux qui sont chargés de dossiers industriels comprennent qu'il faut assouplir toutes les démarches qui doivent aboutir à la naissance d'une entreprise. Ce n'est pas par des tracasseries inutiles qu'un promoteur se sent encouragé à poursuivre son projet. Ce n'est pas en étouffant toutes les bonnes initiatives que nous réussirons à créer des emplois. Il faut que nous comprenions que les formalités administratives doivent cesser d'être une charge lourde pour le créateur d'entreprises.

Mon Gouvernement est fort conscient du rôle qu'il doit jouer dans la recherche de solutions à tous nos problèmes et particulièrement de la primauté qu'il doit accorder au problème de la création d'emplois. C'est pourquoi notre politique de promotion industrielle et artisanale a pris une nouvelle orientation. Notre stratégie d'industrialisation doit être autocentré et endogène. Nous l'avons dit, nous le répétons. Les déboires qu'ont connus quelques projets industriels, qui s'accordaient mal avec nos besoins et nos réalités, sont là pour nous servir de leçons. Nous ne pouvons pas continuer à désarticuler davantage notre économie en favorisant l'implantation d'unités industrielles non-intégrées, qui ne sont pas en symbiose avec notre environnement économique. Nous ne pouvons plus compter seulement sur la terre pour procurer un emploi à nos jeunes. Il faut d'autres alternatives. Et quand on me dit que la plupart d'unités industrielles ont dépensé au moins 5 millions de francs rwandais pour créer un seul emploi, cela suffit pour me convaincre que de telles actions sont loin de répondre à nos attentes.

La structure du Produit Intérieur Brut montre la prépondérance du secteur primaire, avec une part de 40% contre 14% pour le secteur secondaire. Pourtant, je reste fermement convaincu que des potentialités existent pour un développement industriel auto-centré. Nous sommes un Pays essentiellement agricole et des possibilités de transfor-

mation agricole ne manquent pas. Quand les analystes économistes disent que nos industries manufacturières utilisent dans une proportion dominante, 52,5%, les matières premières et intermédiaires importées, je suis de plus convaincu qu'il faut une autre politique industrielle; que ce qui était fait, c'était peut-être bien intentionné, mais erroné.

C'est pourquoi j'ai demandé, et je continue à l'exiger, qu'on encourage la petite et moyenne entreprises et qu'on ne marginalise pas l'artisanat. Des actions sont engagées en faveur des petits entrepreneurs et d'autres programmes plus ambitieux sont prévus pour susciter une éclosion de petites entreprises, à travers tout le Pays. L'erreur est de croire que tout doit être implanté à la capitale, alors que le milieu rural offre plus d'alternatives intéressantes pour y voir essaimer de petites unités industrielles à technologie intermédiaire que nous pouvons maîtriser mieux et assez rapidement. C'est pour cela que nous avons voulu que le Code des Investissements, véritable outil de promotion industrielle, soit révisé pour tenir compte de notre orientation, pour qu'il n'ignore plus le petit investisseur et qu'il soit un outil de décentralisation économique.

Nous avons concrétisé notre volonté d'accorder une place prépondérante aux petites et moyennes entreprises en créant le Fonds Spécial de Garantie pour résoudre les problèmes de nantissement, de sûretés, opposés par les banques aux petits promoteurs de projets qui, malgré la rentabilité prouvée, étaient abandonnés faute de moyens de financement. Nous ne pouvons qu'encourager la Banque Rwandaise de Développement et les Banques Populaires, qui se sont engagées dans le financement des activités de petite taille, à s'intéresser toujours davantage à ce secteur, en privilégiant le monde rural. Les expériences vécues dans la ville de Kigali prouvent que le secteur non structuré est grandement générateur d'emplois, tout en procurant à notre marché des produits de bonne qualité à un prix abordable. Voilà pourquoi j'en appelle à tous les cadres : Membres du Comité Central du Mouvement Révolutionnaire National pour le

Développement, Ministres, Députés, Hauts Agents de l'Etat et du Secteur Privé, Hommes d'affaires, Paroisse de n'importe quel Culte, de servir de modèle. L'exemple qu'ils ont pu donner, et qui a produit beaucoup d'effets d'entraînement, en matière d'amélioration de l'habitat, d'hygiène, doit être reproduit pour la création de coopératives solides et mieux gérées, d'éparpillement, dans le milieu rural, de petites entités industrielles, répondant aux besoins essentiels de nos compatriotes. Nos banques sont là pour les épauler.

Je l'ai dit le 08 janvier 1984, je l'ai répété le 5 juillet 1985 et je le redis aujourd'hui, notre prochain Plan de Développement Economique, Social et Culturel sera la mise en commun de diverses stratégies élaborées par les divers Ministères. Cette synthèse n'aura d'autre but que d'harmoniser les stratégies, de préparer les propositions d'arbitrage possibles concernant les priorités, compte tenu de la limitation de nos moyens, de détailler la planification financière, des investissements, de s'assurer la valorisation de l'échelon régional comme étape importante de toute planification. Le Ministère du Plan ne peut et ne doit pas se substituer aux autres départements pour élaborer les stratégies. Nous voulons tout simplement un plan qui soit réaliste, à notre portée, compte tenu de nos moyens. Nous avons dès stratégies déjà élaborées, d'autres viendront les compléter.

Nous ne relancerons pas notre appareil de production avec des entreprises publiques déficitaires. Nous les avons créées avec des objectifs précis et ils doivent être atteints, sinon ces sociétés n'ont pas leur raison d'être.

Je demande au Ministre de tutelle de chaque Etablissement public de comprendre que sa responsabilité est engagée dans la gestion de l'entreprise publique au même titre que tous les organes de gestion, en l'occurrence, le Conseil d'Administration, le Collège des Commissaires aux Comptes, les Commissaires du Gouvernement et la Direction. Tous ces responsables sont nommés auprès de ces sociétés pour leur assurer une expansion qui leur permette d'atteindre leurs

objectifs. L'échec de ces entreprises, c'est leur échec. C'est surtout l'échec du Conseil d'Administration en qui le Gouvernement place sa confiance. Le laxisme qui caractérise certains établissements doit céder place à une gestion rationnelle. Ces entreprises ne doivent plus ignorer les règles d'une gestion moderne. Elles ne sont pas la propriété familiale des directeurs nommés; elles doivent être dirigées dans l'intérêt bien compris de tous. C'est pourquoi j'invite les Directeurs de ces établissements de veiller à respecter scrupuleusement la ligne adoptée par le Gouvernement en matière de gestion de la chose publique.

Il n'est pas normal par exemple, qu'une entreprise publique emploie 280 personnes là où une entreprise privée n'en employerait que la moitié, avec des résultats beaucoup plus positifs. Il n'est pas concevable qu'une banque publique échoue là où les autres banques réussissent. Comment expliquer qu'une imprimerie d'Etat fait faillite, alors que des investissements privés font de bonnes affaires dans le domaine de l'Imprimerie et Papeterie ? Il est surprenant de voir qu'une branche qui fait le bonheur des investisseurs privés, constitue un gouffre pour le trésor public. Là où le particulier obtient un rendement élevé par hectare, l'Etat doit aussi réaliser de bons scores ou se désengager pour céder place à ceux qui réussissent. Réussir ou disparaître, voilà l'échéance devant laquelle sont placées désormais nos entreprises publiques.

Militantes et Militants du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement,

Si la seconde moitié des années 70 avait été caractérisée au Rwanda, par un taux de croissance économique relativement élevé, la décennie en cours, en revanche, a mal démarré, avec une détérioration économique et financière dont les facteurs endogènes sont à la fois conjoncturels et structurels. Mais dès 1982, le Gouvernement s'est attaqué aux causes de cette dégradation économique qui risquait d'annuler les résultats positifs obtenus grâce aux efforts,

sans cesse croissants, déployés par la Deuxième République. La détérioration de la seule balance des paiements suffisait pour se convaincre de l'impérieuse nécessité d'arrêter un train de mesures destinées à la restructuration de l'Economie Nationale. Le Gouvernement avait donc pris les mesures nécessaires au redressement de la balance des paiements. L'évaluation en profondeur de ces mesures a été confiée au Ministère des Finances et de l'Economie. En effet, le Gouvernement avait constaté qu'il était urgent de mettre un terme à nos habitudes de consommation, adoptées pendant la période des vaches grasses. Cette propension élevée des pouvoirs publics et des ménages à la consommation, liée à une affectation de ressources financières à des investissements «refuge», est caractéristique des années de haute conjoncture; nous ne pouvons l'encourager.

Face à cette situation, le Gouvernement a réagi en adoptant une politique générale d'austérité, déjà mise en exergue par le IIIème Congrès National Ordinaire du Mouvement Révolutionnaire National pour le Développement, politique d'austérité associée à la rigueur dans la gestion économique. A partir de 1983, on devait oublier les augmentations inconsidérées du Budget Ordinaire qui avaient atteint 24% en 1980 et 37,5% en 1981. Tous les agents économiques étaient convaincus qu'il était impossible de continuer à vivre au-dessus de nos moyens. Notre économie était entrée dans une phase de contraction, accompagnée d'une décélération relative du flux d'aide, ce qui s'est traduit par l'état nettement déficitaire des échanges du Rwanda avec le reste du Monde.

L'austérité et la rigueur, combinées avec une série de mesures de politique monétaire et fiscale telles que la restriction des importations, la révision du tarif douanier, la restriction en matière de voyages à l'extérieur, le rattachement du FRW au DTS, etc..., ont permis de maintenir le taux d'accroissement annuel des prix à un niveau modeste, plus que satisfaisant, pour notre Pays et de limiter les effets de l'inflation importée.

Ce programme d'actions a permis d'améliorer la position de notre balance des paiements. Le déficit de 3,459 milliards de francs en 1982 est passé à 1,462 en 1983 et 1984 a enregistré un excédent de 1,4 milliard, excédent dans lequel la hausse de prix de certaines de nos exportations tel que le thé avait sa part. En même temps, le taux d'inflation qui était de 12,6% en 1982, 6,6% en 1983 a été ramené à 5,4% en 1984. Je saisiss cette occasion pour féliciter toute la population rwandaise qui a su supporter une situation imposée par les circonstances, avec beaucoup de bonne volonté.

Nous devons maintenir nos efforts d'assainissement de l'économie nationale, afin de nous engager sur la voie du redressement avec plus de rationalité, de rigueur et grâce à des choix judicieux qui exigeront encore des sacrifices : je me dois de ne pas vous le cacher.

Les résultats enregistrés en 1984 plaident en faveur du maintien de notre politique. Le produit national brut a enregistré un taux de croissance réelle de l'ordre de 4,6% contre 0,6% en 1983. La production agricole tant vivrière qu'industrielle a, malgré la sécheresse, connu de bons résultats et le secteur secondaire a enregistré un mouvement d'affaires favorable.

Le 4ème Congrès National Ordinaire avait demandé au Gouvernement d'assainir davantage la gestion de nos Finances Publiques et de veiller au redressement de la balance des paiements. C'est ainsi que les mesures supplémentaires, notamment du type correctif, ont été prises; elles ont déjàagi positivement sur la balance courante, en stimulant les recettes en devises et en décourageant leur sortie.

Mon Gouvernement s'est attelé à réduire le déficit du budget ordinaire par le relèvement simultané de la performance des postes des recettes et la limitation des dépenses. Cet effort du Gouvernement s'est manifesté au niveau

de tous les postes du budget général de l'Etat. C'est ainsi que la trésorerie générale de l'Etat a enregistré un excédent de l'ordre de 1,5 milliard en 1984.

Mais nous ne devons pas être grisés par les quelques bons résultats déjà enregistrés. Beaucoup reste à faire. J'exhorté les gestionnaires de nos finances à lutter contre la fraude et l'évasion fiscales, par le renforcement des brigades de vérification qui encadrent les services fiscaux au niveau de la vérification. Toute recherche des moyens visant à améliorer l'état de nos finances doit commencer par l'amélioration de la perception fiscale. L'impôt doit aussi assumer son rôle de justice distributive et ne pas seulement se contenter de ne frapper que les catégories d'assujettis les plus vulnérables. C'est pourquoi la formation professionnelle de nos fonctionnaires des impôts et des douanes doit s'inscrire en priorité dans les actions à court terme entreprises par les responsables financiers. Cette formation doit aussi viser la recherche d'amélioration des techniques d'élaboration du budget et de son exécution, sans oublier le redressement des services de comptabilité publique qui doivent être constamment en mesure de fournir des renseignements rapides et fiables, adaptés aux besoins d'analyse et de gestion de l'économie nationale. L'Etat vient d'ailleurs de contracter une dette importante à ce sujet. Faut-il qu'elle soit rentable.

Toutes les mesures de bonne gestion de nos finances devront s'appuyer sur un système fiscal approprié. Je réitère mon appel lancé le 8 janvier 1984, à nos responsables des finances publiques pour qu'ils accélèrent la réforme fiscale tant attendue. La promotion de notre secteur industriel et de nos exportations nous imposera des contraintes; l'adaptation de notre tarif douanier n'ira pas sans sacrifices.

D'aucuns ont cru que notre politique d'austérité et de rigueur s'adressait uniquement aux services de l'administration centrale. C'est une politique nationale; elle doit être suivie à tous les échelons de la vie nationale. Certains

responsables d'établissements publics à caractère commercial et industriel n'ont pas encore bien compris qu'ils sont appelés à modifier leur mentalité pour améliorer la rentabilité des entreprises publiques. Je rappelle encore une fois que l'Etat ne continuera pas à porter à bout de bras les entreprises ayant de déficits chroniques. L'amélioration de la performance de ces établissements publics est l'affaire de tous ceux qui sont impliqués dans leur gestion, à savoir tous les organes de gestion jusqu'à la tutelle. Il est temps que chacun soit jugé par les résultats obtenus et les moyens mis en œuvre et non pas selon les relations personnelles qu'il ait réussi à établir avec ses supérieurs, ou les influences qu'il veut faire intervenir.

Le IVème Congrès National Ordinaire du M.R.N.D. a recommandé au Gouvernement de soutenir davantage les établissements publics et de renforcer leur contrôle. Ceci s'est matérialisé par la création d'une Centrale Comptable et Organisation chargée d'aider le Gouvernement dans la restructuration et la redynamisation de la gestion de ces entreprises. Des choix de missions prioritaires ont été opérés et les experts nationaux et expatriés de ce service rattaché à la Présidence de la République s'y attellent vigoureusement.

Un redécollage axé sur la voie d'un développement dynamique capable d'assurer le bien-être à notre peuple n'est réalisable que si les finances de nos communes, véritables cellules de développement, sont saines. La discipline budgétaire doit également caractériser la gestion de celles-ci. Nous l'avons toujours souligné, la commune doit être le véritable moteur de notre progrès national. Nos efforts de les doter d'infrastructures sociales et administratives de base s'inscrivaient dans cette ligne. Maintenant que presque toutes nos communes disposent de bâtiments administratifs, le temps est venu d'allouer leurs ressources au plus grand nombre possible de projets générateurs de recettes, profitables aux finances de la commune. C'est ici que le Fonds de Développement Communal, qui doit prendre une nou-

velle orientation, est appelé à concentrer son intervention. Pensons aux problèmes d'emploi, d'éducation, de santé, etc... sous un poids démographique de plus en plus lourd. C'est toute la Nation qui doit se mettre en marche. Seul, le Gouvernement ne peut faire face à tous les défis nous lancés.

Voilà aussi pourquoi j'en appelle à la conscience nationale pour que nous consommions rwandais. C'est une question de bon sens et de civisme.

Vivre au-dessus de nos moyens, ce n'est rien d'autre que d'importer des meubles de bureaux quand nos artisans savent en fabriquer; c'est aussi porter une robe confectionnée à l'étranger, alors que de nombreux ateliers de confection implantés ici et là peuvent nous la procurer; et c'est adopter de mauvaises habitudes de consommation de produits importés, tout simplement parce que nous sommes aiguisés par un matracage publicitaire.

Nous ne pouvons pas nous permettre de gaspiller nos rares devises, en compromettant notre avenir par la consommation inconsidérée des produits qui font disparaître notre artisanat, notre savoir-faire. Tout ceci réclame une bonne politique commerciale, une politique qui nous permettra de réduire sensiblement le déficit de la balance commerciale, de privilégier l'importation des biens d'équipement et de production et qui nous aide à substituer la production nationale aux importations. La recherche d'équilibre de notre balance courante passe par la promotion de nos exportations et l'élargissement de la gamme de produits exportables de même qu'elle est incompatible avec une politique expansionniste des importations. Sans une gestion efficace des importations, nous anéantissons nos chances de décollage industriel. Avec des importations désordonnées, nous ruinons notre politique de substitution aux importations et nous concurrençons, d'une manière déloyale, nos artisans.

Toutes ces vérités doivent être répétées, pour que nous en soyons tous toujours davantage convaincus et que nous les vivions tous, tous les jours, dans tout ce que nous faisons.

Qui dit bonne gestion des importations, dit bonne politique de licences d'importation, ce qui suppose l'existence d'un réseau national de distribution efficace. En somme, c'est la maîtrise même du commerce national.

L'organisation de notre commerce passe d'abord, comme déjà dit, par l'organisation des activités de commerce, avec une réglementation adéquate et une bonne politique des prix qui tienne compte de nos véritables aspirations. Un commerce où le paysan ne se sent pas écrasé, où il trouve la rémunération de ses efforts, où il se voit motivé à augmenter sa production parce qu'il sait qu'il trouvera un prix rémunérateur pour ses produits agricoles et d'élevage; voilà ce que nous exigeons. Ici, je rappelle que le commerce n'est pas le refuge des malfaiteurs : il doit être débarrassé de son étiquette d'activité non transparente. Ces derniers temps, on voit proliférer des sociétés ou établissements qui ne servent que de couverture à d'autres activités illégales. On doit exercer l'activité pour laquelle on est immatriculé au registre de commerce, et non se cacher derrière elle pour faire de la fraude ou servir d'intermédiaire pour des activités non autorisées. Je lance mon appel au peuple rwandais pour qu'il s'intéresse davantage au commerce d'importation-exportation, créateur de progrès, au lieu de rester confiné dans toutes sortes d'activités de spéculation. La Chambre de Commerce et d'Industrie du Rwanda a entrepris un programme de formation pour nos hommes d'affaires. Cette initiative doit continuer et j'exhorté tous nos commerçants à s'inscrire nombreux à ces cours destinés à les aider dans l'exercice de leur profession. La C.C.I.R. doit leur servir de cellule de rencontre, d'animation et de guide pour l'exercice de leurs activités. Elle doit jouer le rôle de banque de données et d'intermédiaire avec d'autres partenaires tant nationaux qu'étrangers.

Militantes et Militants,

L'une des tâches fondamentales qui attend les responsables de l'économie nationale, c'est la restructuration de celle-ci en vue de la rendre à la fois plus performante et plus auto-centrée, c'est-à-dire une restructuration permettant d'accumuler nos richesses grâce au développement prioritaire de nos propres ressources en fonction de nos besoins essentiels.

C'est pour cela que le premier projet d'un Plan d'assainissement et de relance a été élaboré conformément aux instructions données; ce Plan a déjà fait l'objet d'une concertation interministérielle intense. Il s'agira maintenant, en vue de le rendre le plus opérationnel possible, d'identifier ce qui contribue à l'assainissement à court terme, ce qui est donc rapidement réalisable, alors que ce qui touche à la restructuration de notre économie, c'est-à-dire, tout ce qui a un effet à plus long terme, et dont la mise en place prend plus de temps, devra maintenant être approfondi, grâce à des programmes clairement élaborés, des responsabilités bien précises, des moyens judicieusement mis en œuvre et des échéances réalistes. Il est évident que la partie du projet de relance et d'assainissement qui s'attaque à la restructuration de l'économie contribuera, d'une façon déterminante, à l'orientation de quelques stratégies nationales prioritaires qui constitueront l'essentiel de notre IV^e Plan.

Militantes et Militants,

D'ores et déjà, il faut mentionner que certaines des mesures d'assainissement et de relance ont été, ou sont en train d'être réalisées. Ainsi, la révision tant attendue du Code des Investissements, en faveur des petites et moyennes entreprises, de la décentralisation régionale et d'une flexibilité plus grande, sera terminée d'ici peu. De plus, la révision tarifaire a été complétée; il s'agit maintenant de la faire approuver par les instances politiques. La nouvelle régle-

mentation sur les prix et les marges commerciales est déjà fort avancée, alors que la réglementation sur le commerce extérieur et la politique des licences a déjà permis de faciliter certaines opérations économiques. Pour ce qui est des prix agricoles payés aux producteurs, les arrêtés y relatifs ont déjà été discutés au sein du Conseil du Gouvernement; ils prévoient la hausse des prix plancher payés aux producteurs, en vue de l'encourager à produire davantage, alors que le consommateur connaîtra parfaitement bien les marges commerciales qui peuvent s'y ajouter; on attend, pour les publier, que la liste des produits concernés soit complétée.

Le Fonds spécial de garantie conformément aux instructions données, a été restructuré. Cet instrument semble aujourd'hui jouer son important rôle de plus en plus efficacement, répondant ainsi de mieux en mieux à l'esprit dans lequel il a été conçu.

Il me fait particulièrement plaisir de mentionner que nos efforts visant à moderniser la structure de notre économie bénéficient d'un appui important de la part du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique qui supporte une partie des coûts que toute restructuration entraîne inévitablement, ce qui nous facilitera la mise en place de la révision des tarifs douaniers notamment.

Ainsi, comme vous pouvez le constater, Militantes et Militants, le Gouvernement s'est réellement attaché, avec sérieux, à l'assainissement progressif et à la relance de notre économie. Les effets positifs qu'il en escompte ne tarderont pas à se manifester, pour le plus grand bien de notre appareil de production.

Voilà Militantes et Militants, ce que je tenais à vous dire, à vous redire, pour ce qui concerne les tenants essentiels de notre politique économique et les priorités qui en découlent pour l'immédiat. Les instructions ont été données, et redonnées. J'exige qu'elles soient exécutées dans les meilleurs délais.

Militantes et Militants,

Comme je le disais à l'occasion de l'ouverture du IVème Congrès Ordinaire du M.R.N.D., notre économie repose essentiellement sur l'agriculture. Celle-ci occupe en effet plus de 90% de la population. C'est pourquoi depuis le dernier congrès, un effort particulier a été orienté vers les activités agricoles.

Le IVème Congrès Ordinaire du M.R.N.D. avait recommandé au Gouvernement de poursuivre l'intensification agricole de façon à produire plus sur des surfaces plus réduites. C'est notamment pour répondre à cette préoccupation que l'année 1984 a été dédiée à la production vivrière et 1985 à la production vivrière et fumure. Cela signifiait qu'il fallait poursuivre l'effort pour la lutte anti-érosive, la vulgarisation des semences sélectionnées et de pesticides, l'utilisation de la fumure organique et minérale, l'amélioration des techniques culturales, l'assollement, la pratique des rotations, l'association des cultures compatibles, autant de techniques visant à intensifier notre agriculture.

Ces deux années qui s'écoulent ont vu la mise en place d'un programme d'action visant à augmenter la production agricole. C'est ainsi que, afin de permettre la disponibilité en matière organique, la superficie emblavée en cultures fourragères a été doublée de 1983 à 1984 et le nombre d'étables fumières n'a cessé de croître (81.764 en 1983 et 87.727 en 1984).

Dans le domaine de la fertilisation minérale, le Rwanda est à ses premiers essais. Au cours de l'année 1985, il a reçu plus de 2.000 tonnes d'engrais chimiques. La distribution aux agriculteurs se fait par l'intermédiaire des projets de développement rural contre paiement afin de permettre la constitution d'un stock national d'engrais qui pourra être éventuellement accru par l'apport des commerçants locaux. D'autre part, les paysans progressistes ont continué, lors des

concours agricoles, à recevoir des engrais comme prix aux meilleurs agriculteurs.

Pour une meilleure planification de cette activité, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts s'est doté d'une division des semences sélectionnées, dont la mission est de planifier, élaborer et exécuter la politique de production de semences sélectionnées ainsi que superviser la multiplication au niveau national. Un Comité National des variétés et des semences a été créé et patronnera les activités de la division. La mise à la disposition des agriculteurs des semences de qualité constitue un préalable à l'augmentation de la production agricole. Leur distribution est faite par le canal des projets de développement rural et des services préfectoraux et communaux.

Des efforts ont été réalisés pour récupérer et mettre en valeur les terres des marais. C'est ainsi que le nouvel organigramme des services de l'administration centrale a prévu une division devant s'occuper des aménagements hydro-agricoles des marais.

En 1984, le Projet d'étude du plan directeur du Mutura devant entre autres faire l'étude d'un projet d'irrigation dans les marais de Kagitumba—Muvumba a été lancée.

La même année, lors de la quinzaine des Projets, le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts a officiellement reçu le mandat d'encadrer des travaux d'aménagement pour permettre aux agriculteurs riverains de la Nyabarongo de mettre en culture ce vaste marais. Nous nous efforçons parallèlement de trouver les bailleurs de fonds pour financer les études globales et l'exécution de l'aménagement rationnel de ce marais. De petits travaux d'aménagement se poursuivent aussi au niveau des petits marais.

En matière forestière, la direction générale des forêts

a été institutionnalisée au sein du Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et des Forêts. Elle a dans ses attributions la formulation et la mise en application de la politique du Pays en matière forestière, ainsi que l'élaboration et la mise en application d'un Plan National forestier. En 1984, la superficie couverte par les boisements s'élevait à 539.937 ha dont 102.653 ha plantés jusqu'en 1983 et 126.242 ha jusqu'en 1984. Des recherches au niveau de l'ISAR se poursuivent afin d'allonger la liste des essences qui ne nuisent pas aux cultures.

Le 2 Novembre 1985, le Rwanda fêtait son 10ème anniversaire de la journée nationale de l'arbre institutionnalisée en 1976. L'importance de l'arbre a tellement été comprise par tous que ce jour-là, dirigeants et dirigés, fonctionnaires, artisans ou paysans, enfants, jeunes et vieux, ainsi que tous nos amis étrangers se sont mobilisés sans exception pour planter au moins un arbre.

J'apprends avec satisfaction que des tentatives de demander une petite contribution aux bénéficiaires des plans forestiers, commencés comme essai pilote dans la Capitale, a eu un succès retentissant. Ceci témoigne une fois de plus de l'importance qu'obtient l'arbre dans la vie quotidienne de toute la population.

Afin de permettre l'équilibre entre le prix à la récolte et celui au semis, l'OPROVIA s'attache à installer des entrepôts-ventes dans l'ensemble du Pays. Et, au sein de ce même office, un projet de recherche sur le stockage prolongé du haricot en évitant son durcissement est en cours dans le cadre du projet GRENDARWA - II.

Le colloque sur la commercialisation des produits agricoles au Rwanda, organisé en 1985 a permis de démontrer que les agriculteurs rwandais ne bénéficient pas pleinement de ce qu'ils produisent. Les débats sur la politique des prix rémunérateurs, le renforcement de l'OPROVIA, le crédit agricole, l'organisation du commerce a abouti à

des recommandations dont il sera tenu compte, tout spécialement en matière de soutien des prix aux agriculteurs. Il faut une politique claire de réhabilitation de l'agriculteur-éleveur. Car «c'est lui qui produit les aliments; c'est de lui que dépend la solution du problème de la faim. Quant il part vers la ville, il cesse d'être un producteur; il devient un consommateur et souvent un chômeur. Contrairement à l'exode rural européen, qui s'est produit par appel de l'industrie, l'urbanisation du Tiers-monde provient surtout du rejet de la vie rurale, de ses conditions matérielles ingrates et du «déficit de considération» qui frappe le paysan. Réhabiliter la condition paysanne, c'est enrayer l'urbanisation, c'est éviter la démobilisation de l'appareil productif, c'est contribuer à la solution du problème de la faim. Pour y parvenir, il faut inciter le producteur à produire, grâce à des prix attractifs, à des débouchés assurés, à un crédit accessible et à la fourniture des intrants indispensables» (1).

Militantes et Militants,

L'accroissement de la population urbaine dépendra de la capacité d'absorption du monde rural. Malgré tous nos efforts, cette capacité d'absorption a atteint dans certaines régions une limite qu'il serait illusoire de vouloir repousser indéfiniment.

La convergence de deux modes d'habiter, la villa unifamiliale européenne et l'habitat traditionnel rwandais a produit un type d'occupation de l'espace urbain extrêmement coûteux dont l'Etat ne peut assumer les charges d'investissement et de fonctionnement des dessertes en voirie, en eau et en électricité. L'élaboration de la stratégie sectorielle de l'habitat vient à point nommé.

Cette stratégie doit s'inscrire dans une politique d'aménagement du territoire prévoyant :

(1) Edgar Pisani.

- une répartition équilibrée de la population urbaine entre les circonscriptions urbaines et tous les centres agglomérés à développer ou à renforcer;
- une rationalisation de la consommation de l'espace par la densification de l'habitat urbain et par le regroupement des équipements structurants;
- une participation à la gestion des aires urbaines et agglomérées des autorités locales et des usagers.

La stratégie de l'habitat doit impérativement prendre en considération une demande de plus de 90% des ménages qui utilisent des filières informelles pour se loger. Il faudra donc qu'elle adapte les mécanismes de financement et de crédit à la production et à la gestion du logement en fonction des différents segments de la demande.

La stratégie de l'habitat devra également assurer l'adéquation de la législation et la réglementation foncière aux exigences des nouveaux modes d'organisation de l'espace et donner au secteur de la construction le rôle de premier créateur d'emplois non agricoles.

Militantes et Militants,

La capacité d'absorption du milieu rural sera augmentée si nous réussissons à garantir l'accessibilité de la santé et de l'enseignement à toutes les paysannes et à tous les paysans rwandais. Il ne suffit pas de prétendre que toutes les Rwandaises et tous les Rwandais ont le droit de bénéficier de ces services pour qu'ils en bénéficient, il faut encore que ces services existent à proximité de chez eux et qu'ils fonctionnent dans de bonnes conditions. Il est vrai que la dissémination de notre population sur l'ensemble du territoire national constitue un handicap pour la dotation en service des campagnes. Mais cette contrainte nous impose justement de concevoir une armature de centres de santé et d'écoles relativement régulière et homogène, propice à couvrir géographiquement l'ensemble de son Pays.

Ces dernières années, plusieurs projets relatifs à la restructuration et à l'extension des centres de santé ont vu le jour, ainsi la carte sanitaire est en constante amélioration.

Et il ne faudrait pas que la politique de santé de base à laquelle a souscrit le Gouvernement Rwandais soit remise en question par des opérations budgétives.

Il est heureux que se développe un circuit de distribution de médicaments avec l'implantation de pharmacies de différentes catégories. Cependant il est grand temps que l'on encourage la création dans notre Pays des unités de production et de conditionnement des médicaments de manière à rendre le prix de médicaments abordables par le plus grand nombre.

L'éducation nationale est le plus gros employeur du Pays, il est également sans doute l'utilisateur du plus gros patrimoine immobilier. Les moyens dont disposent les deux départements ministériels compétents sont proportionnels à ceux de l'Etat. C'est pourquoi les initiatives privées venant judicieusement compléter les efforts du Gouvernement en matière de création d'écoles ont été soutenues et encouragées.

Je tiens personnellement à souligner qu'il serait vain de favoriser une concurrence entre un réseau officiel financé par les deniers de l'Etat et un réseau libre organisé sur la base de l'initiative privée. Nous n'avons pas les moyens de nous offrir ce luxe. Les deux réseaux d'initiatives doivent être complémentaires. Je tiens donc une fois encore à rappeler qu'il importe que l'ensemble du Pays puisse être couvert par un réseau d'écoles dont le nombre et la capacité d'accueil sont proportionnels au poids démographique de la région qu'elles desservent.

Militantes et Militants,

Le développement passe par l'accessibilité à l'eau et

la disponibilité d'énergie.

Nous sommes tous convaincus que l'accès à l'eau potable en qualité et en quantité constitue la première étape d'un développement réel en milieu rural et la norme de confort minimale en milieu urbain. Suivant les dernières estimations, 65% de la population rurale avaient accès à des équipements susceptibles de leur fournir de l'eau potable.

Le Rwanda a mobilisé et continue de mobiliser des sommes considérables pour étendre et améliorer la distribution de l'eau potable. A titre d'exemple, je citerai en milieu rural : les projets d'adduction d'eau du Mutara et du Bugesera - Centre et Nord, le projet de rénovation et d'extension des systèmes d'alimentation en eau potable dans la région des laves, le projet d'alimentation en eau potable de la Préfecture de Kibungo; en milieu urbain : les projets d'alimentation en eau potable des Circonscriptions Urbaines de Byumba, Gikongoro, Gitarama et Gisenyi, de Cyangugu, Kibungo, Kibuye, Ruhengeri et Rwamagana.

Ce patrimoine considérable exige un entretien constant et soigné, une gestion rigoureuse et transparente. Les bourgmestres ont été sensibilisés à ces aspects et je suis sûr qu'ils sont tout à fait conscients de l'enjeu que représente la garantie pour tous les habitants du Pays d'avoir accès à l'eau potable. Sur la base de l'étude institutionnelle sur la gestion de l'eau en milieu rural, le Conseil du Gouvernement vient de débattre des mesures à prendre de manière à faire assumer par les utilisateurs une part prépondérante dans la gestion des ouvrages hydrauliques.

Le Pays est actuellement équipé d'un réseau électrique interconnecté relativement vaste : tous les sièges des préfectures sont désormais raccordés au réseau national depuis l'inauguration des lignes moyenne tension Kabarondo — Kibungo — Zaza et Ruhengeri — Gisenyi. Nos sources

d'approvisionnement hydro-électriques nous mettent provisoirement à l'abri d'un déficit énergétique. Notre position sera encore améliorée lorsque nous pourrons compter sur l'apport de la centrale de Ruzizi - II. D'autres projets que nous entendons mener à bien sont à l'étude.

Un vaste projet visant l'exploitation du gaz méthane vient de démarrer.

Mais l'électricité reste un combustible uniquement accessible à ce qu'il est convenu d'appeler la demande solvable. Il importe donc de promouvoir et de développer l'utilisation d'autres combustibles. Des expériences timides mais, je pense, suffisamment significatives, ont été menées avec succès dans le Pays. Il semble par exemple que les générateurs solaires - pour autant qu'ils aient fait objet d'un minimum de soin de la part de leurs utilisateurs - aient donné satisfaction et que la modicité des charges récurrentes permette de compenser l'importance des investissements.

Il importe de faire un effort de réflexion et d'imagination, et de ne pas craindre d'innover en la matière. Le transport d'énergie est coûteux et la population rurale ne représente pas encore une demande solvable. Dans ces conditions, il nous faut tenter d'exploiter d'autres sources d'énergie renouvelables (solaire, hydro-électrique, végétale) ou fossile (tourbe) et de développer des réseaux tenus mais adaptés à partir de tout petits pôles avec à terme la perspective de pouvoir les intégrer et les interconnecter au réseau national.

Militantes et Militants,

Vous n'ignorez pas que le problème de notre enclavement constitue un sérieux handicap à notre développement. Les efforts considérables que nous avons déployés jusqu'à maintenant et que nous avons bien l'intention de poursuivre, car il y va aussi de notre survie, devraient

s'inscrire dans une stratégie nationale de désenclavement. Cette stratégie globale envisagerait l'accélération et la multiplication sous toutes ses formes des échanges inter-régionaux à l'intérieur du territoire national comme avec l'extérieur.

Ces deux dernières années, nous avons procédé à une amélioration et à une extension substantielle de notre réseau routier. L'axe asphalté Butare - Gikongoro - Cyangugu est en voie de réalisation tandis que le chantier de l'axe Kayonza - Gabiro - Kagitumba va bientôt démarrer.

Après la réalisation des projets auxquels nous avons accordé la priorité, réfection de la route Kigali - Gatuna, construction de la route Gitarama - Kibuye, de la route Gitarama - Gatumba - Mukamira; il nous faudra évaluer très sérieusement nos capacités financières et techniques de prendre en charge l'entretien d'un réseau asphalté plus étendu.

Nous souhaitons le renforcement des moyens de transport des personnes et des biens et la promotion des sociétés privées ou publiques de transport mais nous prétendons que nos activités soient disciplinées et se déroulent dans le respect des lois et des règlements.

Les communications et les transports dans notre pays s'appuient maintenant sur des équipements répondant aux normes internationales. Les infrastructures aéroportuaires de Kanombe sont aujourd'hui complètement terminées. Les tâches qui nous attendent, portent sur l'amélioration de la gestion, du fonctionnement et de la sécurité des installations aéronautiques, sur l'amélioration du fonctionnement des services aéronautiques nationaux et sur l'ouverture de nos installations aux sociétés de transports aériens. Des mesures administratives viennent d'être prises dans ce but. Ces dernières années, le développement des télécommunications a occupé une place de choix parmi

les priorités retenues par le Gouvernement. A l'heure actuelle, toutes les préfectures et nombre de sous-préfectures sont en communication satisfaisante avec la Capitale. Mais dans quelque temps l'ensemble du réseau sera automatisé et les possibilités de communiquer avec l'étranger seront grandement facilitées.

Je voudrais cependant insister sur la nécessité, dans le cadre du programme général de développement des télécommunications, de poursuivre nos efforts pour que chaque commune et si possible chaque formation médicale, chaque communauté (école secondaire, caserne, prison...) soient raccordés au réseau téléphonique. Cette politique nous est dictée par la nécessité de donner toutes ses chances au milieu rural de se développer en pouvant s'appuyer sur un minimum d'équipement accessible à n'importe qui en milieu urbain. Ainsi les communications rurales pourront améliorer la couverture de l'information en milieu rural.

Militantes et Militants,

La planification - dans le sens d'introduire une cohérence toujours meilleure dans nos efforts de développement - est sans conteste l'instrument qui nous permet de maîtriser les destinées de notre développement économique, social et culturel de notre Pays. C'est l'exercice de planification qui doit nous aider à fixer les objectifs que nous sommes à même d'atteindre en fonction de nos ressources propres et de celles que nous sommes raisonnablement en mesure de mobiliser à l'extérieur. Elle doit tracer le cadre d'un développement équilibré entre le respect de notre environnement et la mise en valeur des ressources locales, entre la dynamisation des activités urbaines et l'animation dans les campagnes, entre la promotion des initiatives privées et l'augmentation de l'efficacité des rouages de l'Etat.

Le IIIème Plan a sans doute été élaboré avec plus de

soin que les plans précédents. L'évaluation du IIIème Plan portant sur sa première période triennale (de 1982 à 1984) met en lumière l'optimisme exagéré des planificateurs quant aux objectifs que nous sommes réellement capables d'atteindre. Il faut constater que les ressources externes des coopérations bilatérales et multilatérales ne cessent de diminuer et ne sont nullement compensées par l'accroissement des crédits remboursables. Pour sa part l'investissement direct étranger au Rwanda est encore très timide et même aléatoire pour reprendre la terminologie du Plan. Quant aux sources de financement internes, elles plafonnent et ne pourront s'accroître d'une manière significative à court terme.

Il est donc indispensable qu'au cours des prochaines années, notre exercice de planification s'articule sur une programmation économique réaliste, voire terre à terre, et s'oppose à lancer des projets fantasques, inappropriés et trop coûteux.

Militantes et Militants,

La sagesse, que d'ailleurs nos amis étrangers nous reconnaissent volontiers, nous impose de ne pas vivre au dessus de nos moyens. Evitons d'hypothéquer l'avenir de nos enfants en nous endettant inconsidérablement pour des actions dont nous ne connaissons pas précisément les tenants et les aboutissants, dont nous n'évaluons pas avec exactitude l'impact en milieu rural. Le moindre dollar emprunté devrait générer directement ou indirectement le même dollar assorti de ses intérêts. Admettez dès lors que ce calcul fort simple appliqué à la plupart de nos projets remet en question leurs modalités de financement. Admettez donc qu'il n'est pas sain que le Pays s'endette vis-à-vis de l'extérieur pour payer des salaires locaux qu'il faudra rembourser.

Il importe que notre planification soit centralisée parce qu'elle est un outil de coordination au niveau na-

tional des stratégies et des programmes et des projets qui en découlent, un outil de récolte des données statistiques ainsi qu'un outil de prévision et de perspective. Mais il importe que la planification soit également régionalisée. Mais il importe qu'elle prenne en compte les spécificités des régions agro-climatiques, leurs différences et leurs complémentarités.

Ceci m'amène à aborder un autre aspect de la planification. Les débats à ce sujet apparaissent souvent aux non-initiés tout-à-fait hermétiques. D'ailleurs même les initiés peuvent utiliser les mêmes mots sans parler le même langage. Je ne puis admettre que les documents diffusés à l'usage du public, des dirigeants de la haute administration aux responsables des comités de cellule, des entrepreneurs à leurs employés, fassent référence à des concepts qui ne soient pas clairement compris par tous. La planification est l'affaire de tous parce qu'elle concerne chacun de nous. Elle doit nous faire voir quel est notre projet de société à court et à moyen terme et elle doit nous faire comprendre les actions ou l'effort qu'on attend de chacun de nous. De ce point de vue, la planification a un rôle pédagogique indéniable.

A plusieurs reprises lors de mes allocutions précédentes, j'ai indiqué quelles devraient être les orientations du IVème Plan. Pour compenser les lacunes et la rigidité des plans précédents, il s'agira cette fois de concevoir le plan en termes de stratégies nationales et non pas de politiques sectorielles. Il s'agira de dépasser la vision étroite et contraignante des secteurs pour y incorporer une dimension intersectorielle, d'arrêter des stratégies opérationnelles qui auront l'avantage d'être pensées dans toutes leurs implications concrètes, leurs engagements financiers, leur traduction en actions soit au niveau géographique national, régional, communal soit au niveau instrumental comme les volets formation, auto-organisation du travail, technologie, etc...

Il me semble infiniment plus intéressant et plus utile de disposer de quelques grandes stratégies nationales dans les domaines les plus importants que de vouloir couvrir mille et un domaines d'une façon superficielle. En effet, il faudrait enfin que les responsables directement concernés finissent par comprendre qu'en parlant grandes stratégies nationales, on doit nécessairement parler des divers secteurs, mais qu'alors les efforts entrepris doivent être orientés dans ces secteurs de manière à ce que leur apport à telle ou telle grande stratégie nationale ne soit pas le résultat de théories académiques bien sympathiques, mais déliées de toute réalité.

A titre d'exemple si nous avions une grande stratégie nationale de la santé, il serait évident que les progrès pouvant être accomplis dans ce domaine dépendraient en grande partie de ce qui se ferait dans le domaine de la nutrition (1), de l'eau, de l'hygiène, de l'habitat... Il faudrait donc prioritairement que l'on identifie les actions menées dans ces secteurs en fonction essentiellement de la stratégie nationale de la santé, ce qui donnerait aux actions entreprises dans ces secteurs toute leur justification. Cela ne veut pas dire que d'autres actions dans ces secteurs ne puissent être lancées, mais ce qui est important, c'est que l'on ne néglige pas la contribution essentielle et primordiale de ces secteurs à telle ou telle grande stratégie nationale.

C'est cette cohérence entre secteurs et leur contribution à telle grande stratégie nationale qui permettra à la fois :

(1) A ce sujet Raymond Ferrando écrit dans «*L'Agriculture, base de développement*» :

«pourquoi vouloir vacciner des enfants sous-alimentés dont la pauvre ration quotidienne ne fournit pas ou fournit insuffisamment les éléments essentiels à la formation des anticorps ?..., la croyance à toute puissance des médicaments et les organisations sanitaires est un mythe dangereux - si tous deux peuvent beau-

- a) d'optimaliser nos efforts en fonction des véritables priorités nationales qui auront ainsi pu être définies d'un commun accord et
- b) de permettre de procéder à des arbitrages intelligents fondés, utiles; car comme il ne sera pas possible de tout faire, ce qui sera fait le sera en fonction de notre capacité à le faire et de nos priorités nationales.

Une telle façon de concevoir notre planification nous permettra aussi de ne leurrer personne, ni sur ce qui est possible de faire, ni sur ce qui doit absolument être fait, en vertu de l'exigence du réalisme déjà maintes fois postulée. Une telle façon de concevoir notre planification permettra de mobiliser par excellence chacun d'entre nous, quelles que soient ses responsabilités - la mère face à son enfant, le fonctionnaire face à sa charge, l'élu face à son mandat, le bourgmestre face à sa commune... - de mesurer le progrès accompli, période après période, mois après mois, serais-je tenté de dire. Il faut que l'on comprenne enfin ce qui est demandé.

Militantes et Militants,

Si nous avons insisté sur la présentation des acquis dans différents secteurs vitaux de notre pays, c'est pour démontrer une fois de plus que, dans son souci de répartir aussi harmonieusement que possible les bienfaits du progrès par le biais des investissements publics, le Gouvernement a veillé, avec une attention particulière, à ce que le principe d'équilibre régional, affirmé par le Manifeste du M.R.N.D., soit respecté dans la mesure du possible.

Il ne faut pas oublier qu'en matière de répartition équitable des projets, les tendances de longue durée sont

coup en milieu très évolué, ils ne sauraient se substituer à des apports alimentaires suffisants et équilibrés. Bien nourrir, c'est déjà protéger».

plus significatives que l'observation de courte période. De plus, les intérêts majeurs de la Nation priment sur les préoccupations trop particularistes.

Ainsi, conformément à ces principes, une partie toujours plus grande des investissements réalisés a donc été orientée en fonction des intérêts vitaux du Pays, et cela avec le concensus de toute la nation, en dehors de toute autre considération.

Nous avons ainsi essayé de démontrer de quelle façon les politiques concrètes ont répondu à ce principe fondamental, auquel nous tenons tous et nous ne cessons de le répéter - non pas pour des raisons arithmétiques ou de susceptibilités mal vécues, mais bien en vertu de notre conviction selon laquelle notre survie en tant que Nation dépendra de la façon équitable et harmonieuse dont le progrès, dont la modernisation se répandent partout sur notre territoire.

Ainsi, toutes les Préfectures, aujourd'hui, bénéficient au moins d'un grand projet dans le cadre de la diversification des produits d'exportation, qui procurent à nos paysannes et à nos paysans un revenu monétaire non-négligeable. De plus, l'exploitation maximale des potentialités des zones caféières n'a pas été négligée; l'intensification de cette culture a été une composante importante des projets agricoles du Mayaga - Bugesera, de l'Icyanya, de Kibungo et de la région du lac Kivu.

De même, en fonction de ses caractéristiques agro-climatiques propres et de disponibilités des terres cultivables, chaque préfecture a participé, et continuera à participer à l'objectif de la meilleure valorisation de ses potentialités de production alimentaire : Cyangugu, Butare, Gitarama, Kigali, Kibungo et Byumba cultivent le riz, Ruhengeri, Kibuye, Gisenyi et Gikongoro cultivent le blé, la vallée de Nyabarongo fournit de la canne à sucre et bientôt d'autres produits encore. Les projets d'élevage de gros

bétails se développent à Rusumo, au Bugesera, à Songa, au Mutara, aux abords de Gishwati et dans la zone du projet agro-pastoral de Nyabisindu. Le développement du petit bétail s'appuie à son tour sur les centres de production et de diffusion à Kigali, Butare, Ruhengeri et Cyangugu. Les projets de pêche se sont installés partout où les potentialités se sont révélées intéressantes.

Militantes et Militants,

Cette brève énumération, à titre d'illustration, de la politique de notre Gouvernement en matière de régionalisation des investissements démontre, à mon sens, très clairement que la poursuite des objectifs nationaux ne s'est pas faite au détriment de la recherche de solutions aux problèmes spécifiques de chaque région. Ainsi, la diversification des cultures d'exportation a permis de fournir des possibilités de revenus monétaires aux populations qui n'en disposaient pas. De même, la mise en valeur des terres nouvelles dans le Mayaga, le Bugesera, l'Icyanya, le Mutara, les régions de Rusumo, de Migongo et de la Crête Zaïre-Nil a permis de dégorger des régions surpeuplées; ainsi, ces projets n'ont pas seulement profité aux préfectures dans lesquelles ils sont situés, mais aussi à celles qui ont fourni les migrations de population, allégeant ainsi les pressions exercées sur leurs propres terres. Cet exemple, en particulier, montre très bien comment, dans quel esprit, nous entendons mener nos politiques de régionalisation.

Je ne reviendrai plus ici sur ce que j'ai déjà dit au sujet de l'habitat, de l'eau et de l'énergie, ainsi que des infrastructures de transport et de communication.

Dans d'autres domaines, comme celui de la répartition des écoles secondaires et des hôpitaux, les déséquilibres encore constatés aujourd'hui seront progressivement réduits, en fonction des ressources dont nous disposerons. Ce sera la grande tâche jusqu'au prochain Congrès, que de réduire sensiblement, ou du moins atténuer, les dispa-

rités objectives pouvant encore être constatées, pour que la prise en compte des problèmes spécifiques à chaque région, et notre volonté de répartir équitablement les bienfaits du développement soient une réalité toujours plus vivante, garante de notre avenir.

Militantes et Militants,

Au cours de l'année 1984, nous avons amélioré et perfectionné nos institutions en révisant les structures et les organigrammes de l'Administration Centrale, en nommant environ 600 jeunes et nouveaux cadres à des postes de responsabilité importante, en créant les Comités Interministériels de Coordination et en élaborant pour certains départements des fiches de tâches.

La restructuration de l'Administration Centrale a permis de clarifier le rôle des dirigeants et de leurs agents, de préciser les limites de compétences de services et de dynamiser l'administration en la plaçant devant ses responsabilités. Maintenant, il est possible de faire le bilan de cette restructuration. Il est possible de constater que l'efficacité de nombreux services a été augmentée, que la pulvérisation paralysante des responsabilités dans certains secteurs a fait place à un esprit de décision bénéfique.

De même, l'affectation simultanée de jeunes cadres dynamiques et bien préparés à des hautes fonctions administratives et le retour des cadres expérimentés à la tête de centres de recherches, de bureaux d'études, d'établissements publics, etc... a eu des effets globalement positifs sur la fluidité du traitement des affaires et des prises de décision.

Les Comités Interministériels de Coordination pour leur part se sont avérés des instruments de concertation originaux et efficaces contre les décisions unilatérales adoptées en cénacle confidentiel. Le sérieux et l'enthousiasme avec lesquels les membres du C.I.C. procèdent aux

analyses des problèmes, mènent les débats sur les grands thèmes qui leur sont soumis et prennent les décisions, prouvent à suffisance que cet instrument est un complément essentiel de nos institutions administratives. C'est à dessein que les C.I.C. ont été définis pour des domaines qui sont par essence transdisciplinaires, transcendants, touchant aux mandats de plus d'un ministère à la fois, alors que ces derniers ont été organisés autour des grands secteurs vitaux de notre Pays, de notre économie, de notre société.

Quant aux Fiches des tâches programmées pour tous les départements ministériels, les premières sont en train d'être finalisées. Leur élaboration prend plus de temps que prévu, mais il importe qu'un processus de concertation, auquel certains responsables n'étaient, de toute évidence, guerre accoutumés, ce qui leur posait parfois des difficultés d'adaptation, aboutisse à un programme de travail bien identifié, mais souple, pour que le Ministère à la Présidence puisse remplir pleinement son mandat que prévoit, entre autres choses, la coordination de l'ensemble de la machine gouvernementale, de suivre de près le déroulement des opérations, le contrôle de l'avancement de l'exécution des directives données.

Sans cela, Militantes et Militants, il n'est plus possible d'assurer la cohérence nécessaire pour une bonne gestion de l'Etat.

Je ne vous cache pas cependant, Militantes et Militants, que ces deux premières années de fonctionnement de notre Administration Centrale réorganisée nous ont également permis d'identifier un certain nombre de centres de faiblesse, qui, je m'empresse de le dire, ne tiennent pas à la nouvelle structure en tant que telle - celle-ci est là pour durer; elle a fait ses preuves - mais à un certain nombre d'attitudes et d'approches qui ont fait que certains responsables n'ont pas utilisé à bon escient les moyens mis à leur disposition.

Militantes et Militants,

Pour conclure ce chapitre relatif à nos institutions, je m'en voudrais de ne pas saisir une fois de plus l'occasion qui m'est donnée ici pour insister sur l'instrument privilégié que constitue la Commune qui, pour nous, doit être la Cellule de base du développement. Nous n'avons cessé de travailler à son renforcement pour qu'elle soit de plus en plus à même de suivre, de maîtriser et d'orienter son développement. Dans cette perspective, les comités techniques peuvent jouer un rôle décisif pour épauler les Bourgmestres et les Conseillers des Secteurs.

D'autre part les ressources financières des Communes sont souvent maigres, très maigres. Avec aussi peu de moyens, il est illusoire d'imaginer que la Commune puisse atteindre sa pleine autonomie. Il me semble donc qu'une des clefs de l'autonomie communale et de sa propre prise en main réside dans ses finances et dans son accessibilité au crédit.

J'insiste donc pour qu'un gros travail de réflexion soit immédiatement entrepris avec comme objectif l'assainissement des finances communales et l'amélioration du fonctionnement du Fonds de Développement Communal.

Nous nous trouvons aujourd'hui à un carrefour important, décisif même : l'avenir de notre Pays, considéré comme l'ensemble de nos familles, de nos régions, de nos préfectures, dépendra essentiellement de sa capacité de renforcer ses éléments constitutifs, et parmi lesquels figurent, en tout premier lieu, les Communes. C'est au niveau des Communes que nous vivrons nos problèmes les plus cruciaux : alimentation, santé, éducation, etc...; c'est au niveau des Communes qu'il nous faudra trouver les solutions à ces problèmes : autosuffisance alimentaire, occupation des jeunes, accumulation des richesses... Le renforcement de nos Communes, même au détriment, le cas échéant, du pouvoir central est une tâche vitale et à ce stade-ci une condition sine qua non

de notre développement national.

Dans la trentaine de mois qui nous sépare du prochain Congrès, nous nous engagerons, avec toutes nos forces et nos ressources, à créer les bases nécessaires, pour l'épanouissement en force, solide, porteur d'avenir, de nos communes. Nous désirons que les débats de ce Congrès contribuent efficacement à inspirer les responsables gouvernementaux dans cette vision des choses.

La Commune doit être désormais pensée non seulement comme entité politico-administrative mais aussi comme réalité socio-économique très, très proche et comme expression de notre environnement affectif.

Militantes et Militants,

Vous vous souviendrez qu'au cours du IVème Congrès, les problèmes de la Jeunesse avaient retenu toute notre attention. Aussi le Congrès avait-il recommandé au Gouvernement de poursuivre son programme d'encadrement de la Jeunesse descolarisée et non scolarisée, d'y inclure la formation civique et patriotique en incitant les jeunes à participer davantage au développement du Pays. Le Congrès avait également recommandé au Gouvernement de soutenir les préfectures dans leurs efforts de se doter d'équipements sportifs et de mettre sur pied une législation sur les sports et les loisirs.

C'est pour faciliter la mise en œuvre des programmes de formation et d'encadrement de la Jeunesse déscolarisée et non scolarisée et pour assurer une meilleure coordination de toutes les activités qui intéressent les jeunes que j'ai voulu que toutes les instances s'occupant des jeunes, y compris le Service Civique de la Jeunesse, soient regroupées au sein du Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif.

Comme le Congrès l'a recommandé, les Centres de For-

mation et de la Jeunesse descolarisée et non scolarisée dispensent une formation technique dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage, de l'artisanat ainsi qu'une formation civique. A l'issue de leur formation, les jeunes sont encouragés à constituer des groupements à caractère coopératif. Le Ministère de la Jeunesse et du Mouvement Coopératif élabore périodiquement des directives à l'intention de ces centres. Il assure leur inspection et contrôle leur gestion.

Les recommandations du IV^e Congrès en matière de sports et de loisirs ont été suivies et ont donné des résultats significatifs. La construction des stades de Gisenyi et de Cyangugu est terminée, la construction de ceux de Byumba et de Ruhengeri est en voie d'achèvement et la construction de ceux de Gikongoro et de Gitarama va bientôt démarrer. Le projet de loi sur les sports et les loisirs est terminé.

Le bilan de ces réalisations est donc encourageant, mais reconnaissons-le, Militantes et Militants, il ne répond que très, très partiellement aux besoins fondamentaux et légitimes ainsi qu'aux immenses aspirations de notre jeunesse.

Il importe de mieux cerner les problèmes rencontrés par la jeunesse si nous voulons l'aider à identifier clairement les actions susceptibles de la mobiliser en rendant nos jeunes acteurs de notre développement. L'étude sur l'évaluation et la restructuration des chantiers des jeunes et des Groupements Socio-Economiques sera à cet égard extrêmement utile. Ce genre d'étude devrait se poursuivre.

Je voudrais aborder rapidement quelques aspects pouvant constituer pour l'avenir autant de lignes d'actions en faveur de la jeunesse. Ces aspects touchent :

- l'organisation de la production et l'artisanat de service;
- l'accès à la pratique des sports;
- l'accès à l'information;
- le rôle des centres créés pour les jeunes ou fréquentés

- par les jeunes;
- le financement des activités et des infrastructures pour les jeunes.

Une analyse approfondie des secteurs d'activités où les jeunes pourraient jouer un rôle, devrait être systématiquement menée au niveau communal. Elle déterminerait les différentes phases du processus de production et permettrait d'évaluer la capacité mobilisatrice, en terme d'emplois, de chaque action visant la production proprement dite ou l'artisanat de service. On notera que chaque phase du processus de production est théoriquement génératrice d'emplois; information-formation-encadrement, fabrication des outils ou installation des équipements, approvisionnement, production-transformation, acheminement-distribution. On notera également que la gamme des activités est extrêmement large dans les seuls secteurs de la production agricole et de l'élevage et de sa transformation, de la production des matériaux de construction et d'équipement mobilier. Chaque commune, chaque secteur, chaque colline devrait constituer l'environnement par excellence d'une activité productive attrayante pour les jeunes.

L'immense soif d'apprendre et d'en savoir toujours plus sur notre pays et sur le monde pousse notre Jeunesse à considérer l'accès à l'information imprimée en général et à la presse écrite en particulier comme un privilège exceptionnel. Il faut que ce privilège s'étende, se généralise, devienne un droit pour tous. Voilà pourquoi nous considérons que la première étape pourrait consister à la création de salles de lecture publique dans les préfectures et dans les sous-préfectures. De plus, le rôle de l'information est aussi d'être au service d'une mobilisation massive de nos jeunes en faveur d'activités productives s'avérant promoteuses ou étant déjà expérimentées ailleurs dans le Pays. Ce rôle promotionnel de l'information, cette source d'espoir qu'elle constitue, sont inséparables de la mission d'inventorier toutes les potentialités d'activités dans lesquelles nos jeunes pourront et devront s'épanouir.

La pratique des sports dans la mesure où ils développent chez les jeunes l'autodiscipline, la maîtrise de soi, l'esprit d'équipe, le respect de l'adversaire - ce que l'on appelle l'esprit sportif - est un moyen idéal de favoriser chez les jeunes l'épanouissement physique et mental. Les communes doivent toutes se doter d'installations sportives mais à l'échelle de leurs moyens. Une grande partie du matériel sportif, de gymnastique et d'athlétisme peut être fabriqué sur place, précisément par les ateliers des jeunes artisans que nous souhaitons tellement voir proliférer en milieu rural.

Tous les centres créés pour les jeunes ou fréquentés par les jeunes (CFJ, CERAI, CCDFP, CSD) sont les lieux privilégiés d'une réflexion sur les problèmes de la jeunesse. Il est symptomatique que les jeunes se soient choisis des animateurs bénévoles au niveau même des secteurs. La convergence des efforts du Gouvernement pour doter les communes de certaines infrastructures sociales et des efforts des jeunes qui ont tendance à s'associer spontanément et à s'organiser pourrait renforcer considérablement le rôle de ces centres où la jeunesse se retrouve et les transformer en lieux de créativité.

La pierre d'achoppement de toutes les initiatives en faveur des jeunes est l'extrême modicité des budgets qui y sont alloués. Il importe sans doute que le premier pas soit accompli par les jeunes, qu'ils prouvent leur capacité à s'organiser, leurs motivations d'entreprendre, leur maturité face aux problèmes du développement, mais il importe aussi qu'un effort soit fait pour qu'une plus grande partie du budget de l'Etat soit orientée vers des actions en faveur de la jeunesse. Investir pour la jeunesse, n'est-ce pas investir pour l'avenir ? C'est lorsque ces conditions seront réunies qu'il nous sera possible de convaincre nos amis étrangers de réserver une part significative de leur aide désintéressée aux groupements des jeunes dans les communes. De même, je suis convaincu que nos nombreux amis des organismes non gouvernementaux seront très sensibles à nos

arguments. Il n'est pas inconcevable d'imaginer que dorénavant notre politique de coopération postulera qu'un certain pourcentage des fonds soient nécessairement canalisés vers les actions favorisant les jeunes, et cela essentiellement au niveau de nos communes.

Militantes, Militants du M.R.N.D.

Les relations extérieures constituent un domaine qui revêt une importance significative dans la politique globale de notre pays, une politique dont l'objectif fondamental porte sur la promotion du développement.

Dans ce contexte, la politique extérieure que le Rwanda s'attache à mener est essentiellement axée sur la recherche des voies et moyens de mobiliser toujours davantage, au profit de notre peuple, la solidarité des pays amis et des organismes internationaux, dans le cadre de la coopération bilatérale et multilatérale. Celle-ci s'avère d'une nécessité quasi-vitale pour notre pays, à titre de complément indispensable par rapport à nos propres efforts de développement, efforts méritoires mais dont l'impact positif est limité par les contraintes structurelles de notre économie.

Le Rwanda entend donc intégrer la coopération et l'aide au développement parmi les objectifs majeurs de la politique extérieure inspirée par les principes de référence édictés par le Manifeste du M.R.N.D., dans le respect de l'éthique et de la morale codifiées par les Organisations internationales dont notre pays est membre, notamment l'ONU, l'OUA et le Mouvement des Pays Non-Alignés.

Notre politique extérieure est ainsi axée sur la solidarité et la complémentarité agissantes entre les peuples. Ce facteur reste lié, pour le Rwanda, à la volonté constante de concrétiser ses objectifs de bon voisinage et d'ouverture tous azimuts à l'égard de tous les pays épris, comme le nôtre, de paix, de liberté, de progrès et de justice.

Cette volonté reste marquée par le souci de promouvoir une coopération féconde et fructueuse, toujours plus active et plus agissante, avec nos voisins, avec les autres pays en quête de développement et d'une façon générale, avec tous les pays qui se montrent disposés à être effectivement les partenaires du Rwanda dans le cadre de relations extérieures fondées sur les nobles idéaux auxquels adhère l'ensemble de la communauté internationale, l'accent étant à cet égard mis sur la promotion d'une amitié génératrice d'une solidarité agissante dans la promotion du progrès socio-économique.

Les options fondamentales adoptées par notre pays en matière de politique extérieure découlent de cette orientation caractérisée par la référence constante au bon voisinage et à l'ouverture sur le monde, dans l'optique de consolider et de développer toujours davantage la coopération dont nos succès dans la promotion du développement restent largement tributaires.

En maintes occasions et notamment lors du IVème Congrès National du M.R.N.D., j'ai eu l'opportunité de souligner que les résultats enregistrés démontrent, s'il en était besoin, que nos options à cet égard sont judicieuses et appréciées comme tel par nos partenaires.

Je m'en réjouis et je tiens une nouvelle fois, Militantes et Militants du M.R.N.D., à exprimer, en votre nom, nos sentiments de profonde et sincère gratitude à tous les pays amis et à tous les organismes internationaux grâce auxquels notre politique extérieure présente un bilan réellement positif, sur tous les plans et surtout dans le cadre de la mobilisation des contributions dont nous avons besoin à titre de soutien indispensable pour accompagner nos propres efforts dans la mise en œuvre et la réalisation de nos projets et programmes de développement.

A l'occasion des présentes assises, le Congrès National aura à apprécier ce bilan en référence aux décisions et résolu-

lutions qui avaient été adoptées par le même organe en juin 1983. Ce bilan positif consolidera la volonté de continuer à mener une diplomatie dont la mission reste celle de renforcer les acquis inscrits à son actif ainsi que l'impact des relations extérieures orientées en fonction des principes fondamentaux de notre politique globale dans laquelle les objectifs de paix et de développement sont nettement mis en relief.

Dans cet esprit, le Congrès National se prononcera sur des propositions de résolutions qui s'inscrivent dans une optique de continuité : une continuité placée sous le signe et le sceau du dynamisme; une continuité alliée à la recherche active d'initiatives visant à favoriser une évolution toujours positive dans la mise en œuvre des objectifs assignés à notre politique extérieure...

Militantes et Militants,

Je vous souhaite des débats fructueux, dans la discipline et la démocratie. Ne nous contentons pas d'entasser multiples résolutions. Mais voyons ensemble ce qui est vraiment faisable d'ici le prochain Congrès. Ainsi nous pourrons adapter les étapes de notre développement au volume des moyens mobilisables. Ainsi nous pourrons réaffirmer notre foi dans l'unité de toutes les Rwandaises et de tous les Rwandais, au sein du M.R.N.D. pour le progrès de chacun de nous.

Je déclare ouverts les travaux du Cinquième Congrès National Ordinaire du M.R.N.D.

Vive le M.R.N.D.

Vive le Peuple Rwandais.

